

Plan d'action annuel 2013-2014

Objectifs prioritaires annuels de la CCA :

1	Mise en œuvre du dispositif de coordination Accueil Temps Libre
2	Développement de l'information au public
3	Accompagnement du développement de la qualité de l'accueil des opérateurs d'accueil
4	Développement l'offre d'accueil pendant les congés scolaires sur le territoire de la commune
...	

Commentaire libre

Les objectifs prioritaires sont établis en fonction des demandes de la commune, de la CCA du 03/10/2013, et des missions obligatoires pour obtenir l'agrément de l'ONE,

Plan d'action annuel de la coordination :

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres
1	Effectuer les démarches nécessaires afin de réaliser l'état des lieux, l'analyse des besoins et le programme CLE ainsi que le Programme d'Actions Annuel	Mise en œuvre de la coordination	Autres à préciser dans les commentaires		1 Réalisation des missions obligatoires pour la bonne marche du projet ATL (cfr. Convention one-commune)
2	Soutenir l'organisation de la CCA et en assurer le secrétariat	Mise en œuvre de la coordination	Coordination et partenariat entre opérateurs		1
3	Amélioration de la diffusion de l'information pour les stages d'été	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Information des parents		2 Ce point doit encore être déterminé dans la manière de procéder en fonction des demandes des parents et du coût que cela engendrera. Pistes : bulletin communal, affichages à la commune, informations dans le site de la commune...
4	Amélioration des collations dans les accueils du soir dans les écoles -> introduction de collations saines dans toutes les écoles de la commune	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services		3 Recherche d'un fournisseur commun pour les 4 écoles. 3 Etablissement d'un "menu" de collations saines + alignement des paiements,
5	Aide dans la réalisation du code de qualité pour les garderies scolaires	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services		4 Aide dans la réalisation du projet pédagogique de la commune en tant qu'opérateur de l'accueil pour "les garderies scolaires",
6	Améliorer l'accueil lors des stages sportifs d'été, ajout d'une garderie avant et après les stages	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Autres à préciser dans les commentaires		5 Augmentation de la plage horaire des stages en organisant un accueil avant et/ou après le stage,
7	Augmentation de la capacité d'accueil en recherchant des partenaires pour les vacances d'été (stages éventuels supplémentaires)	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)		5 Ce point sera développé en fonction des éventuels besoins rencontrés lors de l'état des lieux. Pistes éventuels : asbl Reforme, stages organisés par la province,...
8					
...					

N°	Actions complémentaires au plan d'action initial	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser	Commentaires libres